



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99
site : www.efb.rs | e-mail : efb.admi@efb.rs
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte rendu du Conseil de Gestion extraordinaire du 21 mars 2024

Liste des présents :

Membres avec voix délibérative :

Représentants des parents d'élèves :

- Mme Catherine MAURAT, présidente
- M. Arnaud DAUPHIN, trésorier
- Mme Morgane ESVAN, secrétaire adjointe
- M. Roland JANKOVIC
- M. Dalibor SAMAC, secrétaire
- M. Daniel SAVCIC
- Mme Tatiana TADIC
- M. Marc TRICHARD, trésorier-adjoint

Un représentant du personnel de l'EFB :

- Mme Vera MISOVIC

Membres siégeant avec voix consultative :

- M Stanislas PIERRET ; Conseiller de coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France en Serbie
- M. Mehmet MEYDAN ; Consul de France en Serbie
- M. Thibault HAIOUN ; Directeur délégué de l'IFS et attaché de coopération pour le français de l'ambassade de France en Serbie
- Mme Muriel DUCROO ; Directrice de l'école primaire de l'école Française de Belgrade
- M. Milan MARTINOVIC ; Directeur exécutif de l'école Française de Belgrade

Sont excusés :

- M. Daniel DELIC donne procuration à Mme TADIC
- M. Nebojsa MALJKOVIC donne procuration à Mme MAURAT
- Mme Christine CHOURRE ; Provisure de l'école Française de Belgrade

17h30 Début de réunion.

19h10 Fin de la réunion



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarška 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99
site : www.efb.rs | e-mail : efb.admi@efb.rs
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Voix exprimables en début de session : 10 voix

1. Validation du PV de la réunion du 22 février 2024

Décision du comité de gestion:

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Décision: Le procès verbal de la réunion du 22 février 2024 est validé

2. Demande d'une famille

M. Martinovic fait état d'une demande d'une famille.

Cette famille vient d'arriver en Serbie et souhaite inscrire son enfant à l'EFB. Cet enfant était déjà scolarisé dans un établissement français à l'étranger pour lequel ils ont payé des frais d'inscription. Ils demandent à être exonérés des frais de première inscription à l'EFB.

Vote : Acceptez-vous d'accorder une aide exceptionnelle à cette famille ?

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Décision: Une diminution des frais de première inscription est accordée mais dans le cas où l'élève resterait scolarisé à l'EFB pour la rentrée scolaire 2024-2025, la famille sera redevable du solde plus des frais d'inscription pour l'année.



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99
site : www.efb.rs | e-mail : efb.admi@efb.rs
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

3. Communication

La lettre de communication aux familles doit être envoyée dans les plus brefs délais après avoir été traduite.

4. Préparation de l'AG extraordinaire

18h10 : arrivée de M. Dauphin

18H30 : départ de M. Trichard

M. Martinovic a présenté les différents projets immobiliers sur lesquels la commission immobilière a travaillé.

Le CG doit préparer une AG extraordinaire au plus tôt, l'ordre du jour a été discuté et sera communiqué avec la convocation à l'AGE.

M. Martinovic doit trouver une salle qui puisse accueillir les parents de l'EFB et la convocation doit être envoyée aux familles.

Catherine Maurat

Présidente du CG

Morgane Esvan

Secrétaire adjointe du CG